



Cession de parts sociales d'une snc

Par **benyoucef**, le **03/09/2009** à **17:43**

Bonjour, rnje suis co gerant d'une snc, mon associé souhaite quitté la snc, on a chacun la moitié des parts de la société, les statuts de la snc indiquent 5 PARTS DE 100EU appartenant a chacun. le capital de la société est de 1000euros. mon associé va me ceder ses parts, je lui paierai en realité ces 500EU+ une estimation faite par un comptable de la moitié du fond de commerce. quelle somme dois je indiquer sur l'acte de cession? dois je faire plusieurs documents ? MERCI